



Internationale Kommission zum Schutz des Rheins
Commission Internationale pour la Protection du Rhin
Internationale Commissie ter Bescherming van de Rijn

Déclarations PAA 2004

Mise à jour du 08.09.05

Nombre de déclarations d'information et d'avertissement :	31 (30 informations, 1 avertissement)
Nombre de déclarations de pollutions par l'huile :	11
Nombre de déclarations de pollutions par le MTBE :	6
Nombre d'avis de recherche :	2

Déclaration de : R6 Düsseldorf
12 janvier 2004 : huile minérale (information)

Lors du survol de contrôle du segment rhénan concerné, la nappe d'huile minérale découverte le 12.01.04 (PK 777 – 779 du Rhin) occupait la moitié de la largeur du fleuve (au milieu). La quantité rejetée n'a pas été identifiée. Le responsable était probablement un bateau.

Déclaration de : R4 Wiesbaden
28 janvier 2004 : produit contenant de l'huile minérale (information)

Une substance visiblement fraîche (miroitante) et sentant le gas-oil a été découverte à hauteur du PK 520 du Rhin (Geisenheim/Rheingau). La recherche du responsable a été engagée.

Déclaration de : R6 Düsseldorf
2 février 2004 : huiles usées (information)

0,7 m³ d'huiles usées se sont répandus dans le Rhin le 25.09.03 (16h45) à la suite d'une panne d'exploitation survenue à hauteur de Flörsheim (PK 697,7 du Rhin, rive gauche, Köln-Niehl). Le reste a été retenu sur le périmètre de l'usine.

Déclaration de : R5 Coblenze
17 janvier 2004 : huiles usées (information)

La pollution découverte vers 7h50 à hauteur de Worms (PK 443 du Rhin) provenait sans doute d'huiles usées. La presse régionale a été informée.

Déclaration de : R3 Mannheim
4 mars 2004 : substance huileuse (information)

La pollution des eaux par une substance huileuse à hauteur de Lauterbourg (PK 348 – 354 du Rhin) est sans doute due à la navigation. La nappe d'une longueur de 5 km s'étendait en partie sur toute la largeur du Rhin. Un hélicoptère de la police a découvert la nappe.

Déclaration de : R3 Mannheim
10 mars 2004 : Eaux d'extinction (information)

Dans le cadre de l'extinction d'un incendie s'étant déclaré dans un entrepôt (Goodyear GmbH à Philippsburg, PK 392,00 du Rhin, rive droite) où étaient stockés 20.000 pneus, de grandes quantités d'eau ont transité par les canalisations ou les fossés d'évacuation. Les prélèvements ont montré qu'aucun polluant n'avait rejoint le Rhin. L'incendie a eu un grand écho dans les médias.

Déclaration de : R6 Düsseldorf
2 avril 2004 : méthyl-tert-butyléther (information)

Les concentrations de MTBE suivantes ont été mesurées à hauteur de Lobith : 1,4 µg/l le 01.04 à 23h00, 3,9 µg/l le 02.04 à 3h00, 2,7 µg/l le 02.04 à 7h00 et 4,1 µg/l le 02.04 à 8h00. Les stations de Bad Honnef et Düsseldorf-Flehe ont également mesuré des concentrations de MTBE allant jusqu'à 3 µg/l. On a également observé des concentrations de 1,5 µg/l le 02.04.04 à 7h40 à proximité de Rheinberg-Orsoy, de 2,1 µg/l le 02.04.04 à hauteur de Götterswickerham et de 2,6 µg/l à Bimmen (PK 865 du Rhin). Il s'agissait probablement de 2 rejets brusques. Les mesures de contrôle effectuées à Bad Honnef faisaient état de 3,8 µg/l le 05.04.04 à 14h30 et de 6,7 µg/l à 16h30 et 17h40. Lors d'autres mesures de contrôle effectuées le 06.04.04, on a constaté à Düsseldorf-Flehe des concentrations de MTBE de 2,1 à 3,2 µg/l entre 8h00 et 14h45.

Déclaration de : R3 Mannheim**26 avril 2004 : Eau de nettoyage radioactive (information)**

Dans le cadre de l'inspection annuelle de la centrale nucléaire de Philippsburg (PK 389,7 du Rhin ; rive droite), 30 m³ d'eau contaminée ont rejoint au total le Rhin le 24.04.04 par le biais du système d'évacuation des eaux pluviales. L'exploitant a estimé l'activité rejetée dans le Rhin à env. 1 MBq (mégabecquerel), soit moins d'1 % de la valeur calculée autorisée par jour. Selon les informations du LfU-BW, la dose supplémentaire maximale due à ce dégagement est restée négligeable pour la population.

Déclaration de : R2 Strasbourg**4 mai 2004 : gas-oil (information)**

Un bateau ayant coulé dans le port de Beinheim (PK 338,9 du Rhin ; rive gauche) a entraîné le rejet d'une quantité inconnue de gas-oil dans les eaux portuaires. Le Rhin n'a pas été affecté par cet incident, la nappe de gas-oil ayant été retenue par un barrage anti-pollution flottant d'une longueur de 400 m avant d'être pompée.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**4 mai 2004 : bis-(2-méthoxyéthyl)-éther (information)**

Les stations de mesure de Bimmen et Lobith ont observé des concentrations surélevées de bis-(2-méthoxyéthyl)-éther (diglyme) entre le 23.04.04 et le 08.05.04. Le 03.05.04, on a mesuré des concentrations maximales allant jusqu'à 5,00 µg/l dans les deux stations. Les concentrations de triglyme et tétraglyme, substances annexes du diglyme, ont également augmenté sans toutefois pouvoir être quantifiées. Une suractivité des daphnies a été observée le 02.05.04 (5,08 µg/l de diglyme).

Déclaration de : R2 Strasbourg**5 mai 2004 : gas-oil (avertissement)**

Un bateau qui a coulé dans le port de Beinheim (PK 338,9 du Rhin ; rive gauche) a entraîné le rejet d'environ 5 m³ de gas-oil dans le Rhin sur une période de 6 heures. 3 barrages anti-pollution ont été installés à l'entrée du port. Le lieu de l'accident a été séparé du reste par un dispositif anti-pollution circulaire. Les hydrocarbures retenus par le barrage anti-pollution ont été ensuite transvasés dans des camions équipés de pompes, les voies d'eau ont été colmatées sur le bateau par des plongeurs et les vannes destinées au prélèvement d'eau du Rhin ont été fermées.

Déclaration de : R2 Strasbourg**6 mai 2004 : gas-oil (levée de l'alerte)**

Levée partielle de l'alerte

Déclaration de : R3 Mannheim**7 mai 2004 : gas-oil (levée de l'alerte)**

Le rejet de gas-oil à la suite de la collision de bateaux à hauteur de Beinheim n'a pas entraîné de dommages écologiques visibles dans le Rhin. Juste en aval du port, du gas-oil adhérait à la roche sur la rive gauche et dans le champ d'épis, mais on n'a pas constaté de dommage sur les macroinvertébrés. Le gas-oil s'est répandu sous forme de microfilm à la surface du Rhin et a dérivé sous l'effet du courant en s'évaporant en grande partie. Du fait de la dilution très favorable, les concentrations mesurées sont restées inférieures du bruit de fond, de sorte que l'on a pu écarter tout risque de contamination de la phase aqueuse. L'alerte a été levée partiellement après un nouveau contrôle aérien (PK 338,9 – 352,1 du Rhin).

Déclaration de : R5 Coblenze

La station de qualité des eaux du Rhin de Worms et la station d'analyse de Mainz-Wiesbaden n'ayant pu constaté d'anomalie pendant la période considérée, l'alerte a été levée sur le tronçon du Rhin en Rhénanie-Palatinat (PK 352,1 – 642,2 du Rhin).

Déclaration de : R6 Düsseldorf**15 mai 2004 : Méthyl-tert-butyléther (information)**

La station de Bad-Honnef (PK 640 du Rhin ; rive droite) a mesuré le 15.04.04 une concentration maximale de 3,02 µg/l de MTBE.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**26 mai 2004 : méthyl-tert-butyléther (information)**

Lors de mesures de contrôle dans la station de mesure de Bad Honnef (PK 640 du Rhin), des concentrations persistantes de MTBE avec un maximum de 5,19 µg/l (le 25.04.04) ont été mesurées. A Düsseldorf-Flehe (PK 732 du Rhin ; rive droite), on a mesuré le 26.05.04 à 8h00 une valeur maximale de 2,7 µg/l de MTBE. Globalement, les valeurs mesurées laissent penser qu'il s'agissait d'un flux important de MTBE.

Déclaration de : R5 Coblenze**28 mai 2004 : white-spirit (information)**

16 t de white-spirit contaminé par des aromates C9 se sont écoulées dans le Rhin à partir d'un bateau-citerne qui a coulé à hauteur de Niederheimbach (PK 538,7 du Rhin). Ce rejet a pris la forme d'un film qui s'est étendu sur toute la largeur du fleuve.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**29 mai 2004 : triméthylbenzène, éthyltoluène (information)**

Des mesures ont été effectuées à Bad Honnef à la suite de la déclaration du 28.04.04 et sur la base du temps d'écoulement de l'onde polluante calculé à l'aide du modèle d'alerte Rhin (modèle du temps d'écoulement). Dans le cadre de ces mesures, on a déterminé une concentration maximale de m-éthyltoluène de 3,00 µg/l et une concentration maximale de 1,2,4-triméthylbenzène de 3,33 µg/l à 16h42.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**3 juin 2004 : méthyl-tert-butyléther (information)**

7 µg/l de MTBE ont été mesurés à hauteur de Bad Honnef.

Déclaration de : R7 Arnhem**18 juin 2004 : bis-(2-méthoxyéthyl)-éther (avis de recherche)**

3,7 µg/l de diglyme ont été mesurés dans un échantillon instantané à la station de mesure de Lobith. *(Le secrétariat n'a pas reçu cette déclaration)*

Information de : R3 Mannheim (réponse à l'avis de recherche)**Information de : R1 Bâle (réponse à l'avis de recherche)****19 juin 2004 :**

Les analyses globales journalières n'ont pas fait apparaître de concentrations surélevées de diglyme.

Information de : R3 Mannheim (réponse à l'avis de recherche)**21 juin 2004 :**

L'analyse détaillée des chromatogrammes confirme l'estimation donnée par R3 le 19.06.04.

Information de : R6 Düsseldorf (réponse à l'avis de recherche)**22 juin 2004 :**

R6 confirme les mesures de R7 également pour la station de mesure de Bad Honnef.

Information de : R4 Wiesbaden (réponse à l'avis de recherche)**23 juin 2004 :**

Les échantillons prélevés dans la station de qualité des eaux de Worms ont été analysés par un laboratoire mandaté. On a examiné si les entreprises commerciales hessoises raccordées au Rhin et au Main manipulaient du diglyme.

Information de : R5 Coblenz (réponse à l'avis de recherche)**15 juillet 2004 :**

Selon les résultats d'analyse disponibles en Rhénanie-Palatinat, la pollution ne provenait, selon toute probabilité, ni du Rhin supérieur ni du Main.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**4 juillet 2004 : benzène, toluène (information)**

Les concentrations très élevées de benzène (8,4 µg/l) et de toluène (4,7 µg/l) mesurées le 04.07.04 à hauteur de Bimmen provenaient probablement d'un rejet illicite d'un bateau.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**5 juillet 2004 : Méthyl-tert-butyléther (information)**

Le 05.07.04, on a mesuré les concentrations maximales de MTBE suivantes :

Bimmen : 55 µg/l

Lobith : 60 µg/l

Millingen: 45 µg/l

Déclaration de: R4 Wiesbaden**18 juillet 2004 : fuel (information)**

Un bateau-citerne s'est enlisé et a pris l'eau à hauteur de Lorcher Werth (PK 538,2 du Rhin). Lors de l'allègement du bateau, env. 0,1 t de fuel s'est écoulée dans le Rhin. Le pompage immédiat de la cargaison qui se trouvait dans la cale endommagée a permis d'éviter d'autres rejets.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**25 juillet 2004 : métholachlor (information)**

0,6 µg/l de métholachlor ont été mesurés à la station de mesure de Bimmen/Lobith. Ceci correspond à un rejet d'env. 100 g.

28 juillet 2004 : métholachlor (information)

Les valeurs de pointe ont été mesurées à Lobith avec 0,36 µg/l le 27.07.04, à Bimmen avec 0,93 µg/l et à Millingen (milieu) avec 0,42 µg/l de métholachlor le 28.07.04.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**10 août 2004 : méthyl-tert-butyléther (information)**

Les concentrations suivantes de MTBE ont été mesurées le 10.08.04 :

Bimmen, rive gauche : 7h00 : 10,4 µg/l ; 12h00 : 1,71 µg/l

Lobith, rive droite : 12h00 : 6 µg/l

Millingen, rive gauche : 12h00 : 6 µg/l

Millingen, rive droite : 12h00 : 2,6 µg/l

La répartition asymétrique de la substance laisse penser qu'il s'agit d'un rejet illicite dû au nettoyage d'un bateau.

Déclaration de : R6 Düsseldorf**17 août 2004 : arsenic (information)**

La défaillance d'un clapet anti-retour a entraîné le rejet d'arsenic dans le Rhin par le biais de la station d'épuration de l'usine « Bayer Dormagen » (PK 711 du Rhin, rive gauche). L'échantillon moyen contenait 2,9 mg/l d'arsenic.

Déclaration de : R4 Wiesbaden**25 août 2004 : produit contenant de l'huile minérale (information)**

Une nappe de produit contenant de l'huile minérale, d'une longueur de 50 km et d'une largeur de 120 à 150 m, a été découverte entre les PK 438 et 498 du Rhin. La recherche du responsable a été engagée et les usines d'eau ont été informées.

Déclaration de : R4 Wiesbaden
31 août 2004 : xylène (information)

A la suite d'un accident lors de travaux de déchargement dans le 2^{ème} bassin du port de Gerstheim (PK 462,5 du Rhin, rive droite), 0,1 t de xylène s'est écoulée dans le Rhin pendant 0,1 heure. Les sapeurs-pompiers ont fermé le port. Les opérations de secours ont été menées à bien sans autre rejet de substances.

Déclaration de : R6 Düsseldorf
1^{er} septembre 2004 : benzène (information)

On a mesuré les concentrations maximales de benzène comme suit :

PK 814 du Rhin : 2,0 µg/l

PK 811 du Rhin: 6,6 µg/l

PK 792,6 du Rhin: 5,9 µg/l

Déclaration de : R6 Düsseldorf
11 septembre 2004 : 2-butoxi-éthanol (information)

On a mesuré à la station de Düsseldorf-Flehe (PK 740 du Rhin) des concentrations maximales de 7 µg/l de 2-butoxi-éthanol et de 2-butoxi-propanol le 11.09.04. La recherche du responsable a été engagée.

Déclaration de : R4 Wiesbaden
22 septembre 2004 : méthylamine (information)

A la suite d'un accident de camion sur l'autoroute (BAB 5) avec déversement de substances, une quantité inconnue de méthylamine a entraîné une mortalité piscicole dans la Nidda (débouché dans le Main au PK 24,93 du Main).

Déclaration de: R4 Wiesbaden
27 septembre 2004 : méthylamine (information)

A la suite d'un accident impliquant un camion avec perte de cargaison, une quantité inconnue de méthylamine s'est écoulée dans la Nidda, un affluent du Main, pendant 4 heures. Le rejet de méthylamine a entraîné une mortalité piscicole. Le rejet a pu être stoppé par pompage du produit. La concentration maximale à l'embouchure de la Nidda s'est élevée à env. 100 mg/l pendant 2 heures. Un flux d'env. 4 t a rejoint le Main. Sur la base des données recensées dans la station de mesure de Bischofsheim, on a pu écarter tout risque pour le Rhin.

Déclaration de : R4 Wiesbaden
27 septembre 2004 : méthylamine (information)

Les résultats des analyses des échantillons mixtes montrent que la substance a été pour l'essentiel éliminée sur un tronçon d'env. 21 km du Main.

Déclaration de : R6 Düsseldorf
18 octobre 2004 : huile de fond de cale (information)

Un bateau inconnu a probablement rejeté de l'huile de fond de cale, entraînant la formation d'une nappe qui s'est étendue sur toute la largeur du fleuve entre Kaiserserth et Duisburg (PK 751 – 773 du Rhin).

Déclaration de : R6 Düsseldorf
28 novembre 04 : (méthyl-pyrolidinyl)-pyridine (information)

La substance 3-(1-méthyl-2-pyrolidinyl)-pyridine, connue également sous le nom commun de « nicotine », a été détectée le 27.11.04 à la station de mesure de Lobith (PK 862,3 du Rhin, rive droite). *(Il est apparu par la suite que cette détection positive de la substance était erronée)*

Déclaration de : R6 Düsseldorf
16 décembre 04 : Caprolactam (information)

Des concentrations surélevées de caprolactam ont été observées sur plusieurs jours à l'embouchure de la Wupper dans le Rhin (station de mesure d'Opladen, PK 703 du Rhin).

Déclaration de : R7 Arnhem
22 décembre 04 : phénol (avis de recherche)

Des concentrations de phénol ont été mesurées dans la station de Bimmen/Lobith. (Le secrétariat n'a pas reçu cette déclaration)

Information de : R1 Bâle (17h43)

Les mesures de screening ont mené à la conclusion qu'aucune concentration de phénol n'avait été détectée dans la station de mesure de Weil am Rhein au mois de décembre.

Information de : R2 Strasbourg (18h10)

Après demande adressée aux services compétents, on a pu conclure que la pollution ne provenait pas du territoire français.

Information de : R6 Düsseldorf (18h24)

Une concentration de 6,4 µg/l de phénol a été mesurée à la station de mesure de Bimmen, rive gauche. Dans la station de Lobith, rive droite, et dans les stations de Bad Honnef et Düsseldorf, on n'a pas constaté d'anomalie.

Information de : R3 Mannheim (18h37)

La station de mesure de Karlsruhe n'a pas constaté d'anomalies pour le phénol pendant la période considérée.

23 décembre 2004

Information de : R4 Wiesbaden (12h31)

Il n'a pas été communiqué d'incidents pouvant expliquer une surconcentration de phénol.

Information de : R6 Düsseldorf (12h52)

Communication d'autres résultats de mesure pour la station de Bimmen (du 22.12.04) et Sachtleben (du 21.12.04)

Déclaration de : R4 Wiesbaden

26 décembre 2004 : produit contenant de l'huile minérale (information)

Env. 16 t d'un produit contenant de l'huile minérale se sont écoulées dans le Rhin au PK 497,5 pendant 4 heures. La pollution était due au pousseur « Lindenra » qui a rejeté env. 16 t d'eau de cale.